



INSCRIPTIONS SCOLAIRES ANNEE 2025-2026

Les inscriptions scolaires, pour la rentrée de septembre 2025, se feront **à la Mairie de Groisy du lundi 24 mars au vendredi 11 avril 2025 inclus,** **pendant** les horaires d'ouverture du secrétariat :

- ***Du lundi au vendredi matin, de 8H30 à 12H00,***
- ***Les lundi et jeudi après-midi de 14H00 à 17H00.***

Se munir :

- de la fiche d'inscription sur la liste scolaire de Groisy dûment complétée : à télécharger sur site internet mairie ou à remplir sur place
- de la copie du livret de famille
- de la copie recto verso des pièces d'identité des parents
- en cas de divorce ou séparation : un justificatif de garde de l'enfant (copie intégrale du jugement ou attestation écrite des 2 parents précisant leur séparation, le mode de garde et le choix de l'école pour leur enfant)
- d'un justificatif de domicile récent, moins de 3 mois (quittance loyer ou électricité ou téléphone fixe ou internet)

L'ADMISSION DES ENFANTS SE FERA ULTERIEUREMENT AUPRES DE LA DIRECTRICE DE L'ECOLE : avec carnet de vaccinations et certificat de radiation de l'ancienne école le cas échéant.

- sur rendez-vous, selon un planning fourni lors de l'inscription en mairie.



Le Maire,
Henri CHAUMONTET

Ces inscriptions concernent uniquement les enfants entrant en 1^{ère} année de maternelle (nés en 2022) ainsi que les nouvelles familles qui s'installeront à Groisy d'ici la rentrée de septembre